

LOI ALUR - Copropriété - Pack 42h

Type d'action de formation : Action de formation

Objectif : Perfectionnement, élargissement des compétences

Titre visé : Attestation de fin de formation

Version du document : 1

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers, indépendants ou mandataires
- Les demandeurs d'emploi

Prérequis

- Entretien préalable
- Test de positionnement

Objectifs

Conservez de votre carte T !

Grâce à notre formation Loi Alur, vous pouvez obtenir l'attestation à remettre à la CCI.

La formation "Pack 42h - Copropriété" vise à fournir aux participants une compréhension approfondie des aspects essentiels de la copropriété et de l'immobilier tout en mettant l'accent sur la conformité aux réglementations en vigueur.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les nouvelles règles liées à la non-discrimination dans l'immobilier
- Identifier les obligations liées au code de la déontologie et savoir les appliquer
- Comprendre et mettre en application les règles TRACFIN pour lutter contre le blanchiment
- Être capable de mettre en place un système de gestion des risques
- Comprendre et appliquer le règlement de protection des données personnelles
- Prioriser les actions à mener pour la mise en

Méthodes et moyens pédagogiques

- Documents supports de formation en ligne
- Mise en situation professionnelle adaptée au métier du candidat
- Étude de cas concrets
- Quiz en ligne

conformité

- Gérer et prouver la mise en conformité
- Acquérir des connaissances sur les principales pathologies des bâtiments et leurs causes potentielle
- Être en mesure de détecter et d'identifier les problèmes ou anomalies directement sur le terrain ou dans leur environnement réel
- Identifier les professionnels compétents pour confirmer le diagnostic et déterminer des solutions adaptées.

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 : La non-discrimination pour l'immobilier
 - La non-discrimination immobilière
- Module 2 : Déontologie immobilière
 - Le code de déontologie immobilière
- Module 3 : TRACFIN (Lutte anti-blanchiment) et RGPD
 - Qu'est-ce que le blanchiment ?
 - Qu'est-ce que la lutte anti-blanchiment ?
 - Qui est assujetti aux obligations anti-blanchiment ?
 - En quoi consistent les obligations de lutte anti-blanchiment ?
 - En cas d'audit.
- Module 4 : RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
 - Les bases du RGPD.
 - La CNIL, élément central de la conformité au RGPD.
 - Les principes qui animent le RGPD.
- Module 5 : Pathologie du bâtiment
 - Éléments structurels fondamentaux d'une habitation.
 - Les pathologies des bâtiments.
 - Recommandations sur l'attitude à adopter face à une anomalie.
 - Évaluation.
- Module 6 : Copropriété pour tous
 - Administrations et organisation de la copropriété.
 - Assemblées générales.
- Module 7 : Copropriété

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOP n°B05034
délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

- Le champ d'application du statut de la copropriété.
- La division de l'immeuble en lots de copropriété.
- Les associations syndicales de propriétaires.
- Le démembrement de propriété.
- Les résidences – services.
- Les droits des copropriétaires.
- Les charges de copropriété.
- La vente des lots de copropriété.
- Les assemblées générales de copropriétaires.
- Le syndic de copropriété.
- Le conseil syndical.
- La syndicat des copropriétaires.
- Les dispositions particulières concernant les copropriétaires en difficulté.
- Les travaux dans la copropriété.
- Les actions en justice dans la copropriété.
- Petites copropriétés et copropriétaires à deux.
- La gestion comptable du syndicat des copropriétaires.
- Les salariés de la copropriété.
- Module 8 : Copropriété en difficulté
 - Les copropriétés en pré-difficulté.
 - Les copropriétés en difficulté.

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

- Émargements numériques.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Référence et qualification du formateur

MELLOUL Diane

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F 95000 CERGY

Durée, rythme et horaire

40.00 heures

Modalité de la formation

Formation à distance

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOP n°B05034
délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

En journée

Modalités de certification

Résultat attendu à l'issue de la formation

la formation offre aux participants une base solide pour exceller dans le domaine de la copropriété et de l'immobilier, tout en répondant aux exigences de conformité et en développant leurs compétences pratiques.

Détails sur la certification

Modalité d'obtention de la certification

Délivrance d'une attestation

Éligibilité CPF

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Contacts

Administratif et Pédagogique: MELLOUL Diane 01 87 66 90 69

Référent Handicap: Elsie FANTINO-HAMOND

Chiffres Clés

S'agissant d'une nouvelle formation, les indicateurs de performance - comme le taux d'obtention du certificat, le taux d'insertion, etc. (Ne sont pas encore disponibles).

Cette information sera mise à jour à l'issue de la première promotion.

Accessibilité et délais d'accès

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPI n°B05034
délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr- Tel: 07 56 86 67 67

mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.